

Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille cinq cent dix-huitième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 15 août 2019, à 10 h 15

Président(e) : M. Duong Chi Dung.....(Viet Nam)

GE.20-01432 (F) 130720 140720



* 2 0 0 1 4 3 2 *

Merci de recycler



Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1518^e séance plénière de la Conférence du désarmement. Mesdames et Messieurs les Représentants, comme je l'ai annoncé hier, cette séance plénière est organisée pour poursuivre le débat de fond sur le point 3 de l'ordre du jour, intitulé « Prévention d'une course aux armements dans l'espace ».

Je tiens à donner la parole aux derniers orateurs de la dernière séance plénière sur ce sujet et à ouvrir ensuite le débat sur tout autre sujet que les délégations souhaiteront aborder. Mais tout d'abord, souvenez-vous qu'hier, après sa déclaration, le Représentant du Brésil a souhaité poser quelques questions aux intervenants. Je lui donne la parole.

M. Dalcero (Brésil) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, bonjour. D'entrée de jeu, je remercie les intervenants – les Ambassadeurs du Chili et de la Russie et M. Daniel Porras de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement – pour leurs exposés d'hier.

J'ai deux questions à poser à M. Porras. Lors de son exposé, il a mentionné l'interdiction des essais d'armes antisatellites. Nous savons, d'après ses exposés, qu'il a mené des recherches sur cette possibilité et je l'invite à nous en dire plus à ce sujet aujourd'hui. Au cours de son exposé, il a également évoqué les progrès relatifs aux technologies de connaissance de l'environnement spatial et l'essor des infrastructures de connaissance de l'environnement spatial partout dans le monde. Je voudrais savoir si la mise au point et l'essor de ces nouvelles technologies et infrastructures leur donnent les moyens de vérifier si des missiles spatiaux hypothétiques peuvent être des intercepteurs conçus pour viser d'autres missiles, tels que des missiles balistiques intercontinentaux, ou pour frapper des cibles sur terre. J'espère que ma question est claire.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Brésil. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de République bolivarienne du Venezuela.

M. Valero (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, nous vous remercions d'avoir organisé cette séance thématique sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Nous tenons aussi à remercier l'Ambassadeur de Fédération de Russie, M. Gennady Gatilov, l'Ambassadeur du Chili, M. Juan Eduardo Eguiguren, et M. Daniel Porras de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement pour leur contribution importante.

La République bolivarienne du Venezuela considère que l'espace extra-atmosphérique devrait être exclusivement exploré et utilisé à des fins pacifiques et pour le bien de tous les pays, quel que soit le stade de leur développement économique ou scientifique et sans compromettre la sécurité des États. Nous déplorons que des progrès scientifiques et techniques en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique puissent être détournés pour déployer de manière unilatérale des systèmes de défense antimissiles ou d'autres systèmes militaires qui pourraient déclencher une course aux armements, sachant en particulier que le régime juridique en vigueur ne fournit aucune protection adéquate contre la militarisation de l'espace et doit par conséquent être renforcé. Nous soulignons qu'il est nécessaire que la Conférence du désarmement examine cette question de manière plus soutenue, en s'acquittant de ses responsabilités conformément à son mandat dans ce domaine.

Si nous considérons que l'espace constitue le patrimoine de toute l'humanité, les États dotés d'une capacité technologique spéciale et exceptionnelle devraient s'abstenir de déployer des systèmes militaires défensifs ou offensifs dans l'espace et fournir des informations exactes sur leurs activités dans ce domaine. Nous avons besoin de mesures de transparence et de confiance, qui contribueraient de manière importante au renforcement du droit international de l'espace.

Il est urgent que les États adoptent ces mesures pour consolider le régime juridique en vigueur dans ce domaine. Cela contribuerait à renforcer la sécurité des opérations spatiales à court terme et appuierait l'élan mondial en faveur de l'adoption d'un instrument juridiquement contraignant. Cependant, ces mesures ne se substituent en aucun cas à la conclusion rapide d'un instrument juridiquement contraignant sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace interdisant le déploiement d'armes dans l'espace ainsi

que la menace ou l'emploi de la force contre des objets spatiaux. Tel doit être l'objectif ultime de nos efforts.

Nous estimons que le projet de traité sur la prévention du déploiement d'armes dans l'espace qui a été établi par la Fédération de Russie et par la Chine mérite d'être dûment pris en considération par les États membres de la Conférence du désarmement. Nous appelons en particulier l'attention sur le document final de la Réunion ministérielle du Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés, qui s'est tenue les 20 et 21 juillet 2019 à Caracas. Les ministres ont déclaré qu'ils rejetaient la déclaration prononcée par les États-Unis en 2018 selon laquelle « l'espace est une zone de guerre » ou « le prochain champ de bataille ». Par conséquent, les ministres ont souligné à quel point il était urgent que la Conférence commence ses travaux de fond, y compris sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace, en particulier en créant dès que possible un comité spécial chargé d'examiner ce point de l'ordre du jour. Les ministres ont également pris note du projet de traité relatif à la prévention du déploiement d'armes dans l'espace et de la menace ou de l'emploi de la force contre des objets spatiaux, qui a été soumis conjointement par la Russie et la Chine à la Conférence le 12 février 2008 et dont une version actualisée a été présentée en 2014.

Nous partageons les préoccupations exprimées hier par l'Ambassadeur de Fédération de Russie, M. Gatilov, concernant l'intention du Gouvernement des États-Unis de déployer des armes de destruction massive dans l'espace, qui compromettrait la paix et la sécurité de l'humanité si elle était suivie d'effet. Nous souscrivons également aux observations de l'Ambassadeur de Chine, M. Li Song, qui a déclaré que les États-Unis souhaitaient disposer d'un monopole sur l'espace et le considéraient comme une base de lancement leur appartenant à partir de laquelle ils pourraient endommager les biens spatiaux d'autres États.

En septembre 2015, mon Gouvernement et le Gouvernement de la Fédération de Russie ont signé une déclaration conjointe en vertu de laquelle ils s'engagent à ne pas déployer d'armes dans l'espace en premier, quel que soit le type d'armes, et à faire de leur mieux pour éviter que l'espace ne devienne un théâtre d'affrontements militaires et garantir la sécurité des activités spatiales. Permettez-moi de souligner par ailleurs que notre pays a signé un accord de coopération avec la République populaire de Chine sur l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques en vue de mettre au point des technologies spatiales contribuant à la promotion et au développement des politiques sociales du Gouvernement vénézuélien.

En octobre 2008, le satellite Simón Bolívar a été mis sur orbite dans le cadre de cet accord. Par la suite, en septembre 2012, le satellite de téléobservation Miranda VRSS1, qui a été conçu pour réaliser des clichés numériques à haute résolution du territoire vénézuélien dans l'optique de fournir des informations pour des projets agricoles et la prévention de catastrophes naturelles, a été lancé depuis la Chine. En juillet 2014, la Commission mixte Venezuela-Chine a adopté un accord portant sur la construction d'un troisième satellite de télédétection appelé Antonio José de Sucre et destiné à succéder au satellite Francisco de Miranda, qui fournira des informations pour des initiatives dans des domaines stratégiques, tels que la santé, l'énergie, la sécurité alimentaire, la surveillance des frontières, l'aménagement urbain et l'agriculture.

Monsieur le Président, ma délégation tient à vous remercier, encore une fois, pour votre excellent travail en tant que Président de la Conférence. L'esprit de créativité et d'innovation de votre présidence a ouvert la voie à la formulation d'un projet de décision qui inspirera certainement les prochains Présidents. Nous vous félicitons, Monsieur le Président, pour la responsabilité, le dévouement et la transparence avec lesquelles vous avez conduit nos travaux. Au cours de ces quatre dernières semaines de consultation, vous avez fait preuve d'un engagement ferme en faveur de la diplomatie multilatérale. Nous souhaitons, dans le même temps, plein succès à l'Ambassadeur du Zimbabwe dans la conduite de nos travaux dans les semaines à venir. Monsieur l'Ambassadeur Mushayavanhu, soyez certain que notre délégation vous apportera un soutien total.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de République bolivarienne du Venezuela pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole au Représentant de Cuba.

M. Delgado Sánchez (Cuba) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, comme c'est la dernière fois que je prends la parole sous votre présidence, je tiens à nouveau à vous exprimer notre gratitude et notre confiance dans votre aptitude à guider nos travaux avec brio. Nous saluons les efforts que vous et votre équipe avez déployés et nous vous remercions d'avoir organisé un débat sur cette question très importante. Nous remercions aussi les intervenants qui sont avec nous aujourd'hui pour leur engagement et leurs exposés détaillés.

Comme nous l'avons déclaré avant-hier, lors de notre examen du projet de décision sur un éventuel programme de travail et du document de travail préparé par la délégation néerlandaise, Cuba est favorable à l'adoption d'un programme de travail qui nous permettrait d'engager des travaux immédiatement de manière complète et équilibrée. La prévention d'une course aux armements dans l'espace est clairement l'un des piliers nécessaires pour atteindre cet équilibre.

Cuba remercie la Russie et la Chine pour leurs initiatives dans ce domaine. Permettez-moi de m'écarter du sujet, Monsieur le Président, pour encourager la réflexion ou le dialogue. Certains pays estiment qu'il serait plus approprié d'élaborer un code de conduite sur cette question, en se mettant ainsi d'accord sur la nécessité de réglementer certains types de comportements. Ils s'accordent donc aussi à dire que la militarisation de l'espace menace la paix et la sécurité internationales. D'autres pays affirment que les propositions qui sont actuellement sur la table ne sont pas adéquates, en convenant qu'il est nécessaire d'élaborer des réglementations pertinentes et en reconnaissant, dans le même temps, qu'il existe une menace pour la paix et la sécurité internationales. La seule chose qui reste à faire est de soumettre des propositions concrètes et d'ouvrir des négociations. À moins que tous ces arguments et ces positions ne soient de simples excuses, il existe des synergies qui offrent un point de départ pour des négociations.

En d'autres termes, nous reconnaissons tous qu'il est nécessaire de réglementer certains types de conduites, quelle que soit la nature de l'instrument juridique susceptible d'être élaboré, qu'il s'agisse d'un ensemble de principes, d'un code de conduite ou d'un traité, et nous sommes tous d'accord sur le fait qu'il existe un risque réel ou ressenti comme tel pour la sécurité internationale. Je demande par conséquent à nos intervenants si l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement a réalisé des études recensant les synergies entre les différentes positions ne serait-ce que pour déterminer s'il serait possible d'ouvrir des négociations, car nous avons l'impression que soit ces arguments ne sont que de simples excuses, soit qu'il existe des synergies nous permettant d'entamer des négociations.

Nous estimons qu'il est de la plus haute importance de préserver l'espace comme milieu pacifique exempt d'armes. Par conséquent, s'il est souhaitable de mettre en place des mesures de confiance et d'autres mesures volontaires, Cuba est favorable à l'adoption de nouveaux instruments juridiquement contraignants pour réglementer toutes les questions pertinentes qui suscitent des préoccupations. Il s'agit, selon nous, du seul véritable moyen de garantir que tous les types d'activités spatiales de caractère militaire seront à tout le moins déclarées illicites, indépendamment de l'origine des activités hostiles, qu'elle soit spatiale, terrestre ou maritime, ou de l'utilisation ou non de technologies militaires ou civiles à double usage. Cessons de nous accuser les uns les autres et commençons à élaborer des réglementations dans le cadre desquelles la communauté internationale interdirait la militarisation de l'espace ainsi que le déploiement d'armes et l'emploi de la force dans l'espace. Nous avons sur terre suffisamment de problèmes qui résultent de politiques arrogantes et unilatérales. Nous n'avons pas besoin de polluer aussi le ciel. Soyons constructifs : si une proposition semble inadéquate et ne reflète pas nos intérêts, nous pouvons soumettre des propositions différentes et prendre des engagements au lieu de chercher des excuses.

Il est très facile de critiquer, de dénigrer systématiquement ou de se retrancher derrière des excuses au lieu de résoudre les problèmes, y compris en faisant face à ses propres démons. On ne peut en tirer aucune noblesse ni aucun mérite.

Il existe des normes et des principes internationaux sur l'utilisation pacifique des corps célestes et de l'espace. Les traités qui ont été institués au début de la course aux armements dans l'espace ont établi, en pleine guerre froide, le seul système de responsabilité absolue en droit international. Dans le cadre de ce système, tous les États sont tenus responsables des dégâts résultant du lancement d'un objet dans l'espace, quel qu'en soit le motif. Il semble donc que tous les États, en vertu du droit international, ont pour responsabilité d'établir des réglementations claires juridiquement contraignantes pour que l'espace soit préservé de la course aux armements et protégé des dommages imputables aux opérations militaires.

À l'instar de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer qui a instauré sans la moindre ambiguïté l'utilisation pacifique de la mer, en équilibrant les principes de liberté de la mer et les intérêts communs de l'humanité, cette Conférence doit adopter des règles qui renforcent le statut juridique de l'espace extra-atmosphérique et interdisent clairement l'utilisation de l'espace à des fins militaires, le déploiement d'armes et les démonstrations de force.

Rien ne justifie le fait de vouloir placer des armes au-dessus de nos têtes comme autant d'épées de Damoclès, ni notre prétendue incapacité de faire respecter une norme juridique éventuelle. Il est très dangereux de penser qu'on peut faire ce qu'on veut si on ne peut pas contrôler ce que font les autres. Permettez-moi de m'écarter du sujet une nouvelle fois : si nos pays tenaient compte de toutes les éventuelles violations et des impunités s'y rattachant au moment d'adopter leurs lois nationales, telles que leurs lois pénales, il n'existerait pas de législation nationale. Bien qu'il soit nécessaire de tenir compte de l'application de la loi et du contrôle de son respect, cela ne relève pas du champ de compétences des législateurs. À la Conférence du désarmement, nous avons pour responsabilité d'élaborer des normes juridiques et, potentiellement, des mécanismes de contrôle et de vérification, mais pas de nous assurer de leur application. Cela relève de la responsabilité des organismes que nous créons, et non pas des normes que nous sommes tenus d'élaborer, une responsabilité que nous ne parvenons pas à assumer depuis des décennies.

Rien de cela ne nous empêche d'entamer des négociations dans le cadre desquelles tous les États ont la possibilité de proposer des normes et des dispositions juridiques qu'ils considèrent conformes aux intérêts ou aux préoccupations légitimes associées à leur défense. Se retrancher derrière des excuses et ne pas réussir pour la énième fois à adopter de réglementation sur ce que nous considérons tous comme une menace croissante pour la sécurité spatiale est une autre question.

Cuba est convaincu que la Conférence du désarmement est bien placée pour négocier simultanément un traité visant à éliminer et à interdire les armes nucléaires, un traité sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace, un traité donnant des garanties de sécurité efficaces aux États qui, comme Cuba, ne possèdent pas d'armes nucléaires et un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires qui réglerait aussi la question des stocks existants. Il s'agit de quatre instruments juridiques que nous pourrions élaborer parallèlement. D'autres organismes, tels que la Commission du droit international, travaillent sur 10 à 12 questions en même temps. Je suis convaincu que nous pourrions être un peu plus dynamiques et travailler sur au moins quatre questions.

Pour conclure, s'attacher à voir la paille dans l'œil d'autrui et ne pas voir la poutre qui est dans le sien fait partie, à notre avis, de l'ineptie des politiques bellicistes.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de Cuba pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole au Représentant du Japon.

M. Nakai (Japon) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, le Japon s'associe à l'orateur précédent pour vous féliciter de la conclusion couronnée de succès de votre présidence et des efforts importants que vous avez déployés pour stimuler des débats

fructueux sur les questions centrales inscrites à l'ordre du jour de la Conférence du désarmement et sur le programme de travail.

Nous vous serions grandement reconnaissants si vous pouviez continuer de nous aider à organiser ces débats interactifs dans cette instance une fois déchargé de ces fonctions importantes. Merci beaucoup.

Le Japon remercie également les trois intervenants qui ont exposé leurs opinions et des informations différentes mais pertinentes concernant la sûreté, la sécurité et la viabilité des activités spatiales.

Comme tous les intervenants l'ont souligné hier, un nombre croissant de pays utilisent l'espace à des fins diverses, ce qui signifie qu'il est déjà encombré. Nous constatons également que des risques et des menaces, tels que les débris et les collisions de satellites, pèsent de plus en plus sur l'utilisation stable et durable de l'espace. Le Japon est particulièrement préoccupé par les débris résultant des essais antisatellites et des collisions de satellites.

Ces phénomènes mettent encore plus en évidence la nécessité de renforcer l'état de droit dans l'espace. Le Japon estime qu'il est impératif de prévenir une course aux armements dans l'espace. C'est pourquoi nous avons contribué de manière constructive aux discussions de fond de la Conférence, du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier de nouvelles mesures concrètes de prévention d'une course aux armements dans l'espace et d'autres instances pertinentes.

Nous estimons que les discussions du Groupe d'experts gouvernementaux ont été concrètes et substantielles, bien qu'il n'ait pas pu adopter son rapport final. Le processus général et les discussions d'hier et d'aujourd'hui à la Conférence montrent clairement qu'il existe une grande diversité de points de vue sur les façons de garantir la sûreté, la sécurité et la viabilité des activités spatiales. Rappelant qu'il n'y a pas eu de nouvelles conventions sur l'espace depuis les années 1960 et 1970, le Japon est fermement convaincu qu'il est plus réaliste et plus pratique d'exposer des points de convergence et d'élaborer des mesures pratiques, telles que des mesures de transparence et de confiance, plutôt que de se lancer immédiatement le défi d'adopter un instrument juridiquement contraignant, tel que le projet de traité relatif à la prévention du déploiement d'armes dans l'espace et de la menace ou de l'emploi de la force contre des objets spatiaux.

De ce point de vue, le Japon estime que les mesures proposées dans leur déclaration conjointe par le Royaume-Uni, l'Australie, le Canada, la France, l'Allemagne et la Nouvelle-Zélande seraient très utiles pour promouvoir la transparence et la confiance entre nous. Nous saluons l'initiative du Royaume-Uni et nous sommes disposés à prendre part à de futures discussions pour approfondir ces idées.

Pour terminer, permettez-moi d'expliquer brièvement notre position générale concernant les discussions sur la question spatiale. Pour prévenir une course aux armements dans l'espace, les mesures à examiner doivent être complètes, précises, universelles, crédibles et vérifiables et les discussions ne doivent pas entraver l'utilisation civile et pacifique de l'espace.

Cela étant, le Japon est disposé à prendre part aux discussions pour assurer la sûreté, la sécurité et la viabilité des activités spatiales.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Japon pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur d'Inde. Vous avez la parole.

M. Sharma (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir organisé cette discussion thématique sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace, qui est une question centrale à l'ordre du jour de la Conférence du désarmement. Je remercie aussi nos intervenants, l'Ambassadeur Gennady Gatilov, l'Ambassadeur Juan Eduardo Eguiguren et M. Daniel Porras, et je leur exprime notre reconnaissance pour leurs excellents exposés.

L'Inde est une grande puissance spatiale et je tiens à saisir cette occasion pour faire état, pour mémoire, de la position de mon Gouvernement sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace. L'Inde reste opposée à la militarisation de l'espace. Elle n'a

pas eu recours et n'aura pas recours à une course aux armements, quelle qu'elle soit, dans l'espace. Elle a toujours défendu la préservation de l'espace extra-atmosphérique en tant que patrimoine commun de l'humanité. Elle reste déterminée à continuer de considérer l'espace comme une frontière toujours repoussée grâce aux efforts de coopération de toutes les puissances spatiales.

L'Inde continue de soutenir l'examen de fond de la prévention d'une course aux armements dans l'espace dans le cadre multilatéral du système des Nations Unies. Nous restons déterminés à négocier un instrument juridiquement contraignant sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace au sein de la Conférence, où cette question est à l'ordre du jour depuis 1982. L'Inde a participé activement au Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier de nouvelles mesures concrètes de prévention d'une course aux armements dans l'espace, qui a terminé sa session en mars 2019. Nous avons également participé aux délibérations sur les mesures de transparence et de confiance qui ont eu lieu en avril 2019 lors d'une réunion informelle de la Commission du désarmement de l'ONU. À la soixante-treizième session de la Première Commission, en 2018, l'Inde a voté en faveur de toutes les résolutions présentées au titre des questions spatiales, notamment celles sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace, dont elle s'est portée coauteur, ainsi que sur de nouvelles mesures pratiques pour la prévention d'une course aux armements dans l'espace, sur l'interdiction de déployer des armes dans l'espace en premier ainsi que sur les mesures de transparence et de confiance dans les activités spatiales.

L'Inde reste déterminée à jouer un rôle constructif de premier plan, avec ses partenaires, dans les délibérations et les négociations sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace, notamment grâce à des mesures juridiquement contraignantes, à des mesures de transparence et de confiance et à des lignes directrices pour garantir la viabilité à long terme.

Pour conclure, je vous félicite pour la conclusion couronnée de succès de votre présidence et je vous exprime nos sincères remerciements et notre gratitude pour les efforts énergiques que vous avez déployés, tout au long de votre présidence, pour faire progresser nos travaux. Permettez-moi également de souhaiter mes vœux de réussite à l'éminent Ambassadeur du Zimbabwe, en sa qualité de prochain Président de la Conférence, et de l'assurer du plein appui et de l'entière coopération de l'Inde.

J'ai été flatté hier d'entendre l'Ambassadeur de Chine dire combien l'Ambassadeur Patriota profitait de la vie à Mumbai et je saisis cette occasion pour tous vous inviter à y venir. Cette invitation est lancée à un moment propice, car nous célébrons aujourd'hui l'anniversaire de l'indépendance de l'Inde. Je vous salue tous à l'occasion de notre journée de l'indépendance.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur d'Inde pour sa déclaration et je lui souhaite une bonne et heureuse journée nationale. Je donne maintenant la parole au Représentant de la République islamique d'Iran.

M. Azarsa (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, avant de faire ma déclaration, je tiens à féliciter l'Ambassadeur d'Inde à l'occasion de la journée de l'indépendance de ce grand pays.

Permettez-moi de commencer par remercier l'Ambassadeur de Fédération de Russie, M. Gatilov, l'Ambassadeur du Chili, M. Eguiguren, et M. Porras de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement pour leurs déclarations instructives et stimulantes lors de la séance plénière d'hier après-midi.

Il est avéré dans le contexte actuel que la technologie spatiale et ses diverses applications dans notre vie quotidienne ont un rôle indispensable qui ne cesse de s'accroître. L'espace est le patrimoine commun de l'humanité et il doit être exploité, exploré et employé à des fins pacifiques, au bénéfice et dans l'intérêt de toute l'humanité. Tous les États disposent de la liberté d'accéder sur un pied d'égalité à l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques, en vertu du droit international de l'espace. Ce droit entraîne certaines obligations : l'utilisation de l'espace par un État ne doit pas se traduire par la dégradation de l'environnement spatial pour les futurs utilisateurs ni par la

fragilisation de l'engagement qui prévoit que l'exploration et l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique doivent s'effectuer pour le bien de tous les pays, quel que soit le stade de leur développement économique ou scientifique.

Il est préoccupant de constater que la militarisation de l'espace et le déploiement d'armes dans cet environnement pourraient saper ces règles et ces engagements reconnus au niveau mondial. L'idéal d'un environnement spatial pacifique ne peut être préservé qu'en mettant l'espace à l'abri de sa militarisation et d'une course aux armements. Les progrès rapides dans les sciences et techniques spatiales, les lacunes existantes du droit international de l'espace et les mesures et politiques irresponsables de certains États ont rendu le risque d'un armement de l'espace plus imminent que jamais.

Nous sommes très préoccupés par la menace que font peser les projets et les politiques spatiales menés de manière unilatérale et irresponsable sur la viabilité de l'environnement spatial et par le risque de déclenchement d'une course aux armements acharnée dans l'espace. Des dispositions juridiques internationales supplémentaires sont nécessaires pour interdire l'armement de l'espace à tous ces niveaux et pour prévenir le déploiement d'armes dans l'espace. L'Iran appuie fermement les efforts et les propositions de la Conférence du désarmement visant à prévenir la militarisation de l'espace. Nous insistons sur le droit de tous les États à utiliser de manière pacifique des technologies spatiales indispensables au développement durable. L'Iran s'oppose à la manipulation et à la monopolisation des technologies spatiales par une poignée de pays ainsi qu'à l'imposition de restrictions sur le transfert aux pays en développement de savoir-faire, de technologies et de services scientifiques liés à l'espace.

Ma délégation est pleinement préparée à travailler à la Conférence sur les moyens permettant de sécuriser l'utilisation exclusive de l'espace à des fins pacifiques. Nous appuyons l'ouverture de négociations sur un instrument juridiquement contraignant visant à prévenir une course aux armements dans l'espace.

Monsieur le Président, comme il s'agit aujourd'hui de la dernière séance plénière sous votre présidence, je tiens à faire deux remarques supplémentaires. Premièrement, nous avons étudié et écouté attentivement toutes les initiatives qui ont été proposées ici à la Conférence et nous saluons tous les efforts de créativité qui ont été déployés, tels que le document de travail présenté par l'Ambassadeur des Pays-Bas, pour générer un élan visant à faire sortir la Conférence du statu quo concernant ses quatre questions centrales. Deuxièmement, nous exprimons notre reconnaissance pour tout le labeur et les efforts sincères que vous avez entrepris, Monsieur l'Ambassadeur, ainsi que votre équipe, au cours de votre présidence.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République islamique d'Iran pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de Fédération de Russie.

M. Gatilov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, en tant qu'intervenant dans le cadre de ce débat, je tiens à faire quelques observations supplémentaires et, peut-être, à répondre à quelques-unes des questions qui ont été soulevées lors de cette discussion.

Dans l'ensemble, je tiens à déclarer que nos discussions ont, à mon avis, eu à la fois des effets positifs et des effets négatifs. Il est avant tout positif que tous les États prennent de plus en plus conscience de la menace que font peser une course aux armements et le déploiement d'armes dans l'espace. Il s'agit d'une question de sécurité internationale importante, en particulier au vu de l'évolution récente de l'utilisation de l'espace.

Malheureusement, nos discussions ont également eu des effets négatifs. Notre échange de vues a mis en évidence le fossé profond entre les différentes positions des États dans leur approche à l'égard de la prévention d'une course aux armements dans l'espace et de l'utilisation et de l'exploration de l'espace de manière plus générale. D'un point de vue conceptuel, malheureusement, les positions des pays occidentaux semblent être radicalement différentes de celles de la majorité des États Membres de l'ONU.

Je tiens tout d'abord à attirer votre attention sur la notion exposée ici hier par M. Porras et la Représentante de la France, quoique sous des angles quelque peu différents,

selon lesquels tous les objets spatiaux devraient impérativement être perçus comme des armes potentielles. Par conséquent, de leur point de vue, tous les objets spatiaux constituent une menace pour les intérêts de sécurité militaire des différents pays et de leurs alliés. Si nous poursuivons ce raisonnement, nous aboutissons à une conclusion aux conséquences d'une portée considérable, à savoir la nécessité de prendre des mesures décisives pour neutraliser cette menace, y compris en employant de manière préventive la force armée. Cela est extrêmement alarmant et dangereux. En fait, cette notion va directement à l'encontre du Traité de 1967 sur l'espace extra-atmosphérique et pose une menace encore plus importante sur la sécurité internationale que sur les satellites eux-mêmes. Elle justifie le déploiement d'armes dans l'espace. Hier, d'ailleurs, j'ai cité l'une des dispositions du Traité, à savoir l'article IV. Permettez-moi aujourd'hui de faire référence à l'une de ses autres dispositions, à savoir l'article premier, qui dispose que « l'exploration et l'utilisation de l'espace, y compris la Lune et les autres corps célestes, doivent se faire au profit et dans l'intérêt de tous les pays, quel que soit le stade de leur développement économique ou scientifique, et sont l'apanage de l'humanité tout entière ».

Si l'on suppose que tous les satellites peuvent être utilisés comme des armes, toutes les parties au Traité enfreindront sciemment ou enfreignent déjà sciemment cette disposition fondamentale.

Je dois faire une autre remarque, qui porte sur le degré de compétition dans l'espace extra-atmosphérique. Face à l'augmentation du nombre d'acteurs dans les activités spatiales, on entend souvent dire que l'espace devient un environnement concurrentiel et hostile dans lequel les risques de conflit s'accroissent. Tout d'abord, l'augmentation du nombre d'acteurs est liée à la participation d'entités non gouvernementales, essentiellement commerciales, de pays occidentaux dans les activités spatiales. Cela ressort clairement des informations qui sont fournies chaque année dans le cadre du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. La plupart des pays n'ont simplement pas la capacité d'entreprendre des activités spatiales intenses et s'appuient sur les services d'autres États. Il semblerait par conséquent que ce sont les pays occidentaux qui contribuent à faire de l'espace un environnement hostile caractérisé par une concurrence malsaine. Ils s'appuient sur ce fait pour justifier leurs projets d'activités spatiales militaires, y compris le déploiement d'armes dans l'espace.

Si les pays occidentaux souhaitent mettre en avant cet aspect, qui est totalement controversé, ils doivent directement et clairement affirmer qu'ils n'ont plus l'intention de respecter le Traité sur l'espace extra-atmosphérique. Nous restons attachés à cet instrument international et nous nous conformons pleinement aux obligations qui en découlent.

Je remercie l'Ambassadeur Liddle pour sa déclaration sur les questions qui sont du ressort du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et pour le rapport soumis à la Conférence du désarmement sur la réunion qui s'est récemment tenue à Wilton Park. De manière générale, nous soutenons les conclusions issues de cette réunion.

Cependant, la question des lignes directrices aux fins de la viabilité à long terme des activités spatiales nécessite des précisions supplémentaires. Le Représentant permanent du Royaume-Uni a oublié d'indiquer que les pays occidentaux ont bloqué l'adoption de 7 des 26 principes qui ont été examinés. Les principes restants portaient sur des aspects importants des activités spatiales.

De plus, la situation commence à prendre une tournure étrange. Par exemple, dans le cadre du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier de nouvelles mesures concrètes de prévention d'une course aux armements dans l'espace, les experts de la France et de l'Allemagne ont proposé d'inclure plusieurs mesures de transparence et de confiance, dont la teneur était très proche de celle des sept principes que je viens d'évoquer, dans les recommandations sur les éléments fondamentaux d'un instrument international juridiquement contraignant visant à prévenir une course aux armements dans l'espace. Cependant, lorsque l'expert russe a souligné cette analogie – l'analogie entre cette proposition des experts français et allemand et les sept principes – et a fait part de son soutien sans réserve à l'égard de la proposition de la France et de l'Allemagne, le duo franco-allemand s'est ravisé et a retiré sa proposition à la réunion suivante. Pourquoi ? À cause d'une analogie entre nos approches et leur proposition ? Ce n'est pas clair.

L'Ambassadeur Liddle n'a pas indiqué qu'il avait uniquement été possible de poursuivre les travaux sur la viabilité à long terme des activités spatiales au sein du Groupe de travail établi dans le cadre du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique en raison de la persévérance de la Russie et de la Chine, qui ont bénéficié du soutien de l'écrasante majorité des États membres. Pour cela, nous avons dû surmonter la vive résistance des pays occidentaux qui ne voulaient pas continuer de travailler sur les sept principes restants ni sur de nouveaux principes, ce qui a été regrettable.

Permettez-moi à présent de répondre brièvement à la déclaration qui a été prononcée par l'Ambassadeur des États-Unis, M. Wood. Dans sa déclaration, il a vivement critiqué les nouvelles armes que la Russie met au point. Il a fourni une analyse et une description de ces armes qui ont, selon ses affirmations, des capacités antisatellites. Bien sûr, c'est aux experts et aux spécialistes militaires qu'il appartient de débattre et de discuter de tout cela. Toutefois, je tiens à faire quelques remarques qui me semblent importantes.

Premièrement, si les dernières armes russes sont véritablement dotées de ces capacités, il ne s'agit ni plus ni moins que d'une réponse aux agissements des États-Unis, bien que, de manière regrettable, l'Ambassadeur Wood ait décidé de déformer les faits, d'inverser les choses et d'accuser la Russie de tous les maux. Il semblerait que les pays occidentaux eux-mêmes nous encouragent – c'est-à-dire la Russie – à considérer, ni plus ni moins, que tous leurs satellites posent une véritable menace militaire. Soit dit en passant, il y aura bientôt 1 000 satellites dans les constellations de satellites des États-Unis. Les constellations de satellites de la Russie n'englobent, à titre de comparaison, qu'à peine plus de 150 satellites. Il est donc juste de se demander qui menace et qui est menacé.

Je tiens à présent à aborder la question de la finalité prévue des satellites. À cet égard, je tiens à faire remarquer que les États-Unis, comme la Russie, disposent de véhicules manœuvrables dans leur arsenal spatial. Des véhicules similaires sont actuellement mis au point dans d'autres pays. Il est particulièrement intéressant de mentionner dans ce contexte l'engin réutilisable X-37B dont la finalité prévue n'a toujours pas été établie par les experts militaires. Je tiens à souligner que les États-Unis, contrairement à la Russie, enregistrent tous leurs satellites en tant que satellites de météorologie ou de communication. La question qui en découle est la suivante : « Quelle en est la finalité ? ».

Si l'on revient un peu plus en arrière, ce sont les États-Unis qui ont commencé à mettre au point le premier inspecteur de satellites, dans le cadre du projet SAINT (SAteellite INTerceptor). L'objectif de ce projet était de créer un engin spatial capable d'inspecter les satellites étrangers et, si nécessaire, de les mettre hors service.

Par la suite, les États-Unis ont commencé à mettre au point des systèmes antisatellites terrestres et ont fixé un système antisatellite sur une arme au début des années 1960. Je fais référence au programme 505. Un intercepteur basé sur le missile DM-15S Nike Zeus a servi de moyen de destruction d'objets spatiaux. À partir de décembre 1962, ce système antisatellite a été testé contre des cibles spatiales à huit reprises. En 1963, il a été mis en service à Kwajalein, un atoll situé aux Îles Marshall, dans l'océan Pacifique. Le programme 437 des forces aériennes américaines, un système plus efficace basé sur le missile balistique à portée intermédiaire Thor, lui a ensuite succédé. Les États-Unis ont été le premier pays à utiliser des systèmes antisatellites.

Je tiens à présent à faire quelques remarques sur la situation concrète d'aujourd'hui. Des experts militaires indépendants, dont des experts américains, ont mis en évidence les capacités antisatellites du système général de défense antimissile qui a été déployé par les États-Unis. Leurs conclusions ont été corroborées par un essai qui a été mené par les États-Unis dans l'océan Pacifique le 21 février 2008. Au cours de cet essai, la marine des États-Unis a réussi à frapper un satellite américain défectueux à l'aide d'un missile surface-air, Standard Missile 3, lancé depuis un navire.

Je dois également vous rappeler l'existence d'un autre système antisatellite américain, le laser aéroporté, qui a été mis au point et testé entre le milieu et la fin des années 1990. Je suis convaincu que les percées technologiques qui ont été accomplies au moment de sa mise en œuvre ont permis d'appuyer d'autres projets militaires associés à l'utilisation de systèmes à laser. À cet égard, il est intéressant de noter que la marine

américaine a testé dans le golfe Persique une unité laser puissante, qui pourrait être dotée de capacités antisatellites en la modernisant.

J'ai évoqué ces exemples de manière aussi détaillée, car j'ai voulu montrer que les capacités antisatellites des États-Unis, combinées à leurs intercepteurs de missiles balistiques intercontinentaux installés dans l'espace et à leurs ogives explosives, constituent une véritable menace pour la sécurité militaire des différents pays et pour la sécurité internationale dans son ensemble. M. Wood ne devrait dès lors pas être surpris de constater que, dans ces circonstances, la Russie essaye et continuera d'essayer de se protéger par tous les moyens possibles.

Pour confirmer l'ensemble de ces propos, je peux affirmer que des ressources sont inscrites au budget de la défense des États-Unis pour l'exercice 2019 en vue de mettre au point des éléments de défense antimissile basée dans l'espace. Cela est également mentionné dans l'analyse de la défense antimissile des États-Unis, dans laquelle il est indiqué que des mesures seront prises pour déployer des intercepteurs de missiles balistiques dans l'espace. Que dire de plus ? Je crois qu'il est évident d'identifier qui a enclenché cette course aux armements et qui refuse de négocier le traité international pertinent. Je tiens seulement à déclarer qu'il y a lieu d'engager immédiatement des discussions sur un traité, tant qu'il est encore temps, pour empêcher l'escalade de la course aux armements.

Pour terminer, comme il s'agit de la dernière séance, je saisis cette occasion pour remercier l'Ambassadeur du Viet Nam, M. Duong Chi Dung, pour sa direction éclairée de la Conférence et, en particulier, pour son organisation de cette discussion thématique, et à souhaiter au prochain Président de la Conférence, l'Ambassadeur du Zimbabwe, mes vœux de réussite lors de ses futurs travaux.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Gatilov pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole au Représentant du Mexique.

M. Martínez Ruiz (Mexique) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, permettez-moi de commencer par remercier les trois intervenants – l'Ambassadeur de Fédération de Russie, M. Gatilov, l'Ambassadeur du Chili, M. Eguiguren, et M. Daniel Porras de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement –, qui ont contextualisé la question de la prévention d'une course aux armements dans l'espace et de l'importance de l'ouverture immédiate à la Conférence du désarmement de négociations de fond sur l'utilisation pacifique de l'espace.

Nous sommes profondément préoccupés par les dernières nouvelles selon lesquelles certains États afficheraient ouvertement leur intention de renforcer leurs capacités offensives spatiales dans l'intérêt de la sécurité nationale. Même lors des réunions de la Première Commission, en octobre dernier, et lors de nos discussions ici, nous entendons parler d'incidents et d'activités en orbite qui donnent à penser que la militarisation de l'espace serait déjà en cours. Tous ces éléments ne font qu'approfondir nos vives préoccupations à l'égard de la réticence de certains États à éliminer leurs capacités de destruction massive et à mettre un terme aux augmentations importantes de leurs dépenses militaires. Dans ce contexte, il est effroyable que l'espace soit à nouveau perçu comme un environnement viable et légitime pour y déployer tout type d'armes, ce qui engendre et justifie une course aux armements malvenue. En dehors du risque de déclenchement d'une telle course aux armements, il est inacceptable de porter atteinte, de manière volontaire ou collatérale, aux systèmes de télécommunication, de navigation ou de météorologie et d'observation qui sont essentiels pour les activités de la vie de tous les jours partout dans le monde.

Il est évident que la communauté internationale a convenu de faire de l'espace extra-atmosphérique un milieu réservé à des fins pacifiques dans l'intérêt de l'humanité tout entière. Le Traité sur l'espace extra-atmosphérique reste pleinement en vigueur et doit être respecté comme tous les autres traités de l'ONU liés à l'espace extra-atmosphérique. Nous demandons par conséquent à tous les acteurs, quelles que soient les circonstances, de s'abstenir de déployer des armes dans l'espace. De plus, nous devons poursuivre nos efforts visant à consolider un cadre juridique véritablement capable de prévenir une course aux armements. Dans ce contexte, le Mexique est résolu à négocier un instrument juridiquement

contraignant sur cette question, en dépit de l'impasse dans laquelle la Conférence du désarmement se trouve depuis vingt-deux ans et qui l'empêche de s'acquitter de son mandat. Nous sommes convaincus que la meilleure façon d'atteindre cet objectif est d'imposer une interdiction totale de la militarisation de l'espace et, par la suite, de toutes les armes de destruction massive, quel que soit le type d'armes ou leur emplacement. Le Mexique soutient par conséquent l'élaboration de nouveaux accords internationaux, basés sur le droit international et la coopération, qui renforceront la confiance et rendront ce monde plus sûr, en dépit de l'accumulation incessante des menaces qui pèsent sur lui.

Dans le même temps et avant la conclusion de négociations sur des instruments juridiquement contraignants, nous devons nous employer à réduire les risques au moyen de mesures de transparence et de vérification, ainsi que de mesures de confiance, telles que des codes de conduite et des engagements bilatéraux et multilatéraux. Ces mesures de confiance doivent être des mesures intermédiaires et non pas remplacer les interdictions juridiquement contraignantes.

Le Mexique réaffirme qu'une déclaration de non-déploiement en premier d'armes dans l'espace ne doit pas être interprétée comme l'approbation tacite d'un prétendu droit de déployer des armes dans l'espace ou de les lancer depuis la Terre si un autre État a agi de la sorte le premier ou à prendre ces mesures pour répondre à une attaque. Une telle situation pourrait en effet déclencher une course aux armements et servir d'excuse pour déployer des armes dans l'espace.

La délégation mexicaine a appuyé la création du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier de nouvelles mesures concrètes de prévention d'une course aux armements dans l'espace. Nous avons écouté dans cette salle la présentation du rapport par le Président, l'Ambassadeur Guilherme de Aguiar Patriota, et nous sommes conscients du travail de fond important qui a été entrepris par ce Groupe. Nous déplorons cependant que le Groupe n'ait pas pu proposer de recommandations par consensus sur des éléments de fond pour un instrument juridiquement contraignant sur la prévention d'une course aux armements et le déploiement d'armes dans l'espace et d'autres sujets connexes. Nous espérons que cette contribution cruciale alimentera de nouvelles négociations plus approfondies sur ce sujet.

L'utilisation et le déploiement conjoints des technologies et des sciences spatiales procurent à l'humanité des bien-faits dans des domaines aussi divers que la santé, l'éducation, les télécommunications et les services satellitaires à large bande, l'environnement, l'agriculture et la sécurité alimentaire. Il est temps pour la communauté internationale de prendre de véritables engagements pour prévenir une course aux armements et éliminer la menace posée par la militarisation de l'espace, en veillant ainsi à ce que les efforts liés aux technologies spatiales soient exclusivement engagés, sous toutes leurs dimensions, à des fins pacifiques.

Pour terminer, permettez-moi de réaffirmer la déclaration prononcée hier par notre Ambassadeur, M. Raúl Heredia Acosta, à propos de la manière dont vous avez dirigé vos travaux en tant que Président et de réaffirmer notre appui en faveur de la prochaine présidence du Zimbabwe.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Mexique pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole au Représentant de la République populaire démocratique de Corée.

M. Ju Yong-chol (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, ma délégation s'associe aux autres délégations pour remercier vivement le Président de l'excellent travail qu'il a accompli pour faire avancer la Conférence du désarmement et le féliciter de la conclusion fructueuse de sa présidence.

Ma délégation remercie aussi les trois intervenants qui ont apporté des contributions précieuses à ce débat thématique grâce à leur grande connaissance professionnelle de la situation basée sur des recherches approfondies.

La République populaire démocratique de Corée a clairement exposé sa position à plusieurs reprises sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace. En l'absence d'instrument juridiquement contraignant pour faire face aux menaces croissantes

pesant sur la sécurité spatiale et à l'armement potentiel de l'espace, nous sommes convaincus que le projet de traité proposé conjointement par la Fédération de Russie et la République populaire de Chine pourrait constituer une bonne base d'examen et de discussion de fond à la Conférence, en vue de trouver des mesures efficaces pour prévenir une course aux armements dans l'espace.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République populaire démocratique de Corée pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique. Vous avez la parole.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, comme il s'agit de la dernière journée de votre présidence, je tiens à vous féliciter, vous et votre équipe, pour les efforts que vous avez accomplis en vue d'essayer de parvenir à un consensus dans cette instance. Je pense que nous apprécions tous beaucoup vos efforts inlassables et votre détermination pour faire en sorte que nos discussions qui se sont tenues sur ces quatre semaines débouchent sur un résultat, sous une forme ou sous une autre.

Je prends la parole pour répondre aux observations qui ont été faites hier et aujourd'hui. Je tiens tout d'abord à réagir aux observations qui ont été formulées hier par l'Ambassadeur de Chine. Il m'a posé plusieurs questions et je suis comme toujours heureux d'y répondre. Toutefois, ma propre déclaration hier incluait quelques questions inhérentes et j'estime que la Chine ne semble pas disposée à y répondre. Premièrement, je voudrais demander à l'Ambassadeur de Chine, qui n'est malheureusement pas ici, s'il a nié que la Chine avait mis au point des armes antisatellites terrestres. Deuxièmement, je voudrais savoir si la Chine a procédé à la destruction d'un satellite météorologique en 2007. Il m'a semblé qu'il rejetait la plupart des éléments que j'ai exposés concernant différentes questions. Je me demande toutefois s'il a essayé de nier la destruction de ce satellite météorologique. Je rappelle à chacun d'entre vous que cet acte a créé plus de 3 000 débris que nous aurons tous des difficultés à gérer pendant des décennies. Ma troisième question est liée à la deuxième. Est-ce que la Chine a affirmé qu'elle n'avait pas progressé dans le déploiement du système de missiles qui a été mis à l'essai en 2007 contre ce satellite météorologique ? Il serait intéressant d'entendre des réponses à ces questions. L'Ambassadeur de Chine a posé des questions à propos de la stratégie spatiale nationale des États-Unis, sans comprendre à quoi cette stratégie spatiale correspond. La stratégie spatiale nationale des États-Unis est bien sur Internet pour que tout le monde puisse la consulter. Je serais curieux de savoir si la stratégie spatiale nationale de la Chine a été rendue publique pour que les pays puissent aussi la consulter. J'attends avec intérêt ces réponses.

Je vais à présent réagir aux observations de l'Ambassadeur de Russie, qui ont été plutôt intéressantes, en dépit du fait que l'exposé d'hier a été, à mon avis, très médiocre. Le projet de traité relatif à la prévention du déploiement d'armes dans l'espace et de la menace ou de l'emploi de la force contre des objets spatiaux n'a pas été véritablement étayé sur le fond. Les États ont entendu hier plusieurs pays dans cette salle et au moins l'un des intervenants déclarer que le projet de traité n'était pas réalisable ni vérifiable et qu'il n'était donc pas réaliste. Autre aspect intéressant, l'Ambassadeur de Russie n'a pas nié dans ses remarques que la Russie mettait au point des systèmes antisatellites terrestres. En l'absence de dénégaration, je tiens à souligner qu'il affirme, dans le fond, que la Russie réagit à ce qui lui semble être des initiatives américaines dans ce domaine. Il est intéressant de noter que, ce faisant, la Russie propose simultanément, avec la Chine, un projet de traité qui est supposé rendre ces activités illicites. Il en découle une certaine hypocrisie dont nous devons, à mon avis, nous préoccuper davantage.

Mon dernier point vise à répondre à la déclaration d'un Représentant présent ici selon lequel les États-Unis considéreraient l'espace comme un prétendu champ de bataille. Il est regrettable que l'espace devienne un théâtre d'affrontements, mais je tiens à affirmer très clairement que cela n'est pas le fruit de la volonté des États-Unis. Cela résulte de la mise à l'essai, de la mise au point et du déploiement de systèmes antisatellites terrestres qui ont fait naître cette situation. Certes, la Russie accusera constamment les États-Unis de tous les maux du monde, mais j'estime qu'elle doit réexaminer sérieusement sa proposition et l'hypocrisie qui en ressort, abandonner le projet de traité relatif à la prévention du déploiement d'armes dans l'espace et nous aider à trouver des approches réalistes que nous

pourrions tous soutenir pour que l'espace continue – comme beaucoup l'ont affirmé dans cette salle et je m'y associe pleinement – de faire partie intégrante du patrimoine mondial.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Algérie.

M. Berkat (Algérie) : Merci, Monsieur le Président. Permettez-moi de vous adresser de nouveau les remerciements de la délégation algérienne pour les efforts inlassables que vous avez fournis et qui ont permis de susciter un débat de fond, intense et fructueux, ainsi que des initiatives et des idées pertinentes qui ont retenu toute notre attention. Nous saluons le document de travail présenté par la délégation des Pays-Bas et sa contribution louable aux discussions sur les voies et moyens susceptibles de permettre à la Conférence du désarmement de reprendre ses travaux de fond conformément à son mandat. Cette initiative mérite d'être examinée avec beaucoup d'intérêt et d'une manière approfondie. Je souhaiterais enfin assurer la délégation du Zimbabwe, qui assumera la prochaine présidence de la Conférence, du plein soutien de la délégation algérienne dans sa conduite de nos travaux. Merci.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Algérie pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Royaume-Uni.

M. Liddle (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie encore une fois d'avoir organisé ce débat hier après-midi et ce matin. J'estime qu'il est extrêmement utile et qu'il permet un échange de vues très stimulant. Je remercie également les intervenants pour leur contribution précieuse.

L'Ambassadeur de Fédération de Russie, M. Gatilov, a eu l'amabilité de mentionner quelques éléments de la déclaration conjointe que nous avons prononcée hier au nom du Groupe des six pays et j'ai noté avec satisfaction qu'il estimait y avoir trouvé quelques idées intéressantes. Je me réjouis d'y donner suite. Cependant, j'ai été un peu déçu de l'entendre, dans ses remarques ce matin, essayer essentiellement de tracer des lignes de séparation entre les différents groupes de pays. En particulier, je considère qu'il est inutile de critiquer dans les moindres détails les délibérations du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier de nouvelles mesures concrètes de prévention d'une course aux armements dans l'espace. Mon pays et bien d'autres ont pris part à cette instance et ont mené des travaux acharnés. Ces débats très approfondis et complexes se sont tenus pendant de nombreuses semaines et je considère qu'il est inutile, compte tenu de l'approche globale qui a été adoptée, de s'attarder sur des questions de manière spécifique. Je tiens à réaffirmer que le point central de notre déclaration était que nous devons tous collaborer pour résoudre les problèmes de sécurité dans l'espace. Il est dans notre intérêt à tous que l'espace reste sûr, ouvert et accessible à tous, car nous en tirons tous bénéfice dans notre vie quotidienne. Dans notre déclaration, nous avons affirmé que nous devons cesser de diviser et de former des camps et collaborer pour essayer d'accomplir des progrès.

Pour terminer, Monsieur le Président, à l'occasion de votre dernière séance à ces fonctions, je tiens à vous féliciter pour votre conduite de la présidence ces quatre dernières semaines. Vous nous avez dirigés dans une très bonne direction et je me réjouis à la perspective de travailler avec votre successeur pour clôturer l'année de manière fructueuse. Je vous remercie vous et votre équipe.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur du Royaume-Uni pour sa déclaration et pour les paroles aimables qu'il m'a adressées. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Afrique du Sud.

M. September (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de prendre la parole. Nous tenons à vous remercier d'avoir organisé ce débat et à remercier également les intervenants pour leurs exposés et leurs contributions.

L'Afrique du Sud a exprimé ses préoccupations dans différentes instances multilatérales concernant les événements qui pourraient déclencher une nouvelle course aux armements sur Terre et dans l'espace. Nous avons également mis en garde contre les mesures susceptibles d'entraîner un armement de l'espace.

L'espace est un moteur pour la croissance économique et l'innovation dans l'intérêt de l'humanité tout entière. Les activités et les technologies spatiales sont utiles pour résoudre les problèmes mondiaux, tels que les changements climatiques, la gestion des catastrophes, la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement. Les technologies et les sciences spatiales joueront également un rôle important dans la réalisation des objectifs de développement durable.

Comme l'exploration de l'espace à des fins pacifiques joue un rôle croissant dans le développement de l'humanité, la communauté internationale a la responsabilité d'éviter que l'espace ne devienne une nouvelle zone d'implantation d'armes.

L'Afrique du Sud a joué un rôle constructif au sein du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier de nouvelles mesures concrètes de prévention d'une course aux armements dans l'espace et a regretté qu'il n'ait pas pu adopter de rapport.

L'Afrique du Sud estime que la meilleure manière de promouvoir l'ordre, la sûreté, la sécurité et la viabilité des activités spatiales et de maintenir des activités pacifiques dans l'espace est de faire en sorte que toutes les parties concernées puissent être associées sur un pied d'égalité à une coopération et à un dialogue internationaux. Dans les efforts que nous déployons pour maintenir des activités exclusivement pacifiques dans l'espace, il est en particulier nécessaire d'instaurer des mesures pour veiller à ce que l'espace ne devienne pas le prochain théâtre d'affrontements et, par conséquent, à ce que la course aux armements dans l'espace ne se concrétise pas.

L'Afrique du Sud reste partisane de négociations à la Conférence du désarmement sur un instrument juridiquement contraignant qui préviendrait efficacement une course aux armements dans l'espace. Si nous saluons les nombreuses contributions qui ont été apportées à ce débat, nous apprécions en particulier les efforts de la Chine et de la Fédération de Russie, qui ont soumis une proposition concrète pour un projet de traité relatif à la prévention du déploiement d'armes dans l'espace.

Si l'Afrique du Sud se félicite de l'engagement général qui a été pris par les États pour que l'espace ne devienne pas le prochain théâtre des hostilités et des conflits, nous sommes convaincus qu'un projet de traité relatif à la prévention d'une course aux armements dans l'espace complèterait le Traité de 1967 sur l'espace extra-atmosphérique, qui vise à maintenir des activités pacifiques dans l'espace en interdisant l'utilisation d'armes spatiales et la mise au point de technologies d'armes spatiales, et réaffirmerait son importance.

Pour terminer, Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter d'avoir dirigé la Conférence. Nous tenons également à souhaiter au Zimbabwe nos vœux de réussite à son accession à la présidence de la Conférence et à assurer le Zimbabwe de notre appui sans faille.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Afrique du Sud pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Chine.

M. Ji Zhaoyu (Chine) (*parle en chinois*) : Monsieur le Président, je suis, moi aussi, honoré de continuer à participer aujourd'hui à la séance plénière de la Conférence du désarmement. Avant la séance d'aujourd'hui, je plaisantais avec des collègues en disant que la réunion d'aujourd'hui s'apparentait à une opération dans un magasin dans lequel le deuxième produit acheté était offert. Je tiens à répondre ci-après à certains points qui ont été abordés par l'Ambassadeur des États-Unis dans son discours.

S'agissant de la stratégie de défense nationale de la Chine, si l'Ambassadeur des États-Unis a bonne mémoire, il se souviendra que l'Ambassadeur Li Song a présenté il y a quelques jours le livre blanc intitulé « China's National Defence in the New Era » (Défense nationale de la Chine dans la nouvelle ère). Dans ce livre blanc, nous exposons les grandes lignes de la stratégie et de la politique de défense nationale de notre pays, y compris de notre politique spatiale. La version anglaise de ce livre blanc est accessible sur les pages Web du Ministère des affaires étrangères de la Chine et de la Mission permanente de la Chine à Genève, et j'invite l'Ambassadeur des États-Unis et tout autre collègue intéressé à s'y rendre pour le consulter.

Je ne suis moi-même pas un expert des affaires militaires et, par conséquent, une grande partie de la déclaration qui vient d'être prononcée par l'Ambassadeur de Fédération de Russie m'a fait forte impression. Dans son discours, il a exposé les expérimentations et les mesures qui sont prises par les États-Unis, ainsi que leur politique déclarée et leur ambition non déclarée de suprématie dans l'espace. Face à de tels actes d'une grande puissance militaire, j'estime que d'autres États seront motivés par la nécessité de défendre leur propre sécurité et, par la force des choses, deviendront plus vigilants et y répondront par des mesures correspondantes.

Je tiens à présent à revenir au débat d'aujourd'hui, y compris bien sûr à la question de la prévention d'une course aux armements dans l'espace, qui a été le sujet de notre débat d'hier. Comme l'Ambassadeur de Fédération de Russie l'a déclaré, un élément positif ressort de la discussion, à savoir le fait que la majorité des pays ou plutôt l'écrasante majorité des pays ont pris conscience de la véritable menace de militarisation de l'espace et d'une course aux armements dans l'espace. Cette menace ne pèse pas seulement sur la Chine et la Fédération de Russie, mais elle pèse sur tous les pays, sur la communauté internationale et sur la survie de notre planète.

Bien sûr, lors de précédentes discussions, y compris il y a peu de temps lors de la discussion du Groupe d'experts gouvernementaux qui s'est clôturée en mars, les différentes parties se sont directement entretenues sur ces menaces associant des capacités espace-sol, sol-espace ou espace-espace.

En lisant attentivement le texte du projet de traité relatif à la prévention du déploiement d'armes dans l'espace et de la menace ou de l'emploi de la force contre des objets spatiaux, nos collègues constateront que ces menaces sont prises en compte dans le raisonnement sous-jacent de ce projet. Nous avons tous entretenu de vastes échanges lors de la discussion du Groupe d'experts gouvernementaux qui s'est récemment clôturée. Je peux affirmer de manière responsable que, si nous parvenons à aboutir à un projet de traité en menant des négociations, toutes les parties contractantes assumeront bien évidemment les obligations qui leur seront imposées, à l'exception, bien sûr, des États qui font ce qu'ils veulent et trouvent des prétextes pour se retirer des traités de maîtrise des armements.

Je tiens à vous rappeler que, selon les informations présentées par notre précédent collègue, l'Ambassadeur brésilien pour les affaires de désarmement, qui a également assumé la présidence du Groupe d'experts gouvernementaux, les différentes parties ont eu des échanges approfondis au cours des discussions de ce Groupe et ont fait part d'une grande diversité de points de vue. Je vous prie de garder à l'esprit que le Groupe d'experts gouvernementaux tient compte des points de vue de toutes les parties de manière équilibrée. Nous pouvons par conséquent nous demander pourquoi est-ce que tout le monde peut échanger et exprimer ses préoccupations de manière aussi sincère et, en fin de compte, se retrouver dans une situation dans laquelle un pays affirmerait que ses préoccupations n'ont pas été prises en compte. En fin de compte, quel est le type de préoccupations qui l'intéresse ? Quels sont les types d'éléments qui n'ont pas été pris en compte ? S'agit-il d'éléments dont la prise en compte ne les arrange pas ou peut-être qu'ils n'osent pas les voir être pris en compte ? Je crois qu'il serait utile que nous réfléchissions tous à cette question.

Pour conclure, je tiens à réaffirmer ce que l'Ambassadeur Li Song a déjà déclaré dans cette instance, à savoir que tous les États ont le droit et le devoir d'exposer sans détour leurs positions et leurs propositions sur les questions importantes, telles que la paix et la sécurité internationales, l'équilibre et la stabilité stratégiques, la maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération, qui touchent aux intérêts fondamentaux de tous les pays. Cependant, notre objectif devrait être de trouver un terrain d'entente tout en respectant nos différences, pour mieux nous comprendre et renforcer notre coopération. Aucun État ne devrait créer des clivages et des conflits à la Conférence ni se dérober à ses responsabilités pour des motifs politiques ou militaires ultérieurs.

Le Président (parle en anglais) : Je remercie le Représentant de la Chine pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique. Monsieur l'Ambassadeur Wood, vous avez la parole.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous promets de ne pas être trop long. J'estime que nous avons écouté plusieurs longues interventions hier et aujourd'hui.

Tout d'abord, j'ai lu la stratégie de défense de la Chine et, franchement, ce document n'aborde pas de manière très détaillée la stratégie spatiale nationale de ce pays. Nous savons que la stratégie spatiale de la Chine comprend bien plus d'éléments et nous recommandons aux autorités chinoises – et il ne s'agit que d'une recommandation – d'envisager de publier leur propre document sur leur stratégie spatiale. Comme de nombreux détails ne sont pas du tout inclus dans la stratégie de défense générale, je suis convaincu que de nombreux pays représentés dans cette salle seraient favorables à une explication et à une compréhension plus approfondies de la politique spatiale de la Chine.

S'agissant des motifs de préoccupation des États-Unis à l'égard du projet de traité relatif à la prévention du déploiement d'armes dans l'espace, notre collègue chinois ne s'est pas exprimé très longuement à ce sujet et pourrait souhaiter s'entretenir avec certains de ses collègues qui ont écouté de nombreux Représentants des États-Unis, moi y compris, rendre compte de nos principales préoccupations relatives à ce projet de traité. Ces préoccupations sont bien connues et j'ai déclaré hier que je n'allais pas perdre mon temps à les répéter. De plus, certaines de ces positions ont été prises en compte dans au moins un des exposés d'hier. Je ne suis pas certain de savoir ce que la Chine essaye d'accomplir en désignant à nouveau les États-Unis comme responsable des problèmes dans l'espace. Comme je l'ai exposé très clairement hier, la Chine et la Russie commettent des actes dans l'espace qui constituent une menace pour notre patrimoine commun. L'un des exemples de préoccupation relative au projet de traité qu'il est, à mon avis, important de souligner concerne – comme nous l'avons déclaré à maintes reprises – l'absence de dispositions sur des armes antisatellites terrestres. Les lacunes fondamentales sont nombreuses, mais celle-ci est cruciale. Par conséquent, je tiens à nouveau à conseiller à nos collègues chinois et russes de revenir à la case départ, car ce projet de traité n'est pas pratique, n'est pas réaliste, n'est pas vérifiable et, en bref, fera perdre aux États membres leur temps en discussions sur ce projet de traité qui comporte des vices de fond.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique pour sa déclaration. Si aucune autre délégation ne souhaite intervenir sur ce sujet, je tiens à présent à donner la parole à nos intervenants qui feront part de leurs remarques et répondront aux questions des délégations. Monsieur l'Ambassadeur Eguiguren, vous avez la parole.

M. Eguiguren (Chili) (*parle en espagnol*) : Merci. Il me semble que la plupart des questions étaient adressées à M. Porras, l'expert de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement qui est présent ici. Je tenais simplement à déclarer que l'importance de ce sujet met en évidence la nécessité d'accomplir des progrès dans les négociations. L'idée est de trouver un terrain d'entente et, je vais le dire à nouveau, il est important de trouver un terrain d'entente et, dans le même temps, d'étudier des options innovantes, y compris en recourant aux instruments existants et aux instances appropriées. Une prochaine présidence de la Conférence du désarmement pourrait envisager un nouveau débat d'experts. J'estime que nos discussions d'hier et d'aujourd'hui ont été suffisamment stimulantes pour aller encore plus loin. Nous avons pris connaissance des différentes positions, mais je me demande ce que nous pouvons faire. Une solution serait peut-être d'organiser une discussion qui nous aiderait à trouver un terrain d'entente et à utiliser les instruments existants tout en étudiant de nouvelles initiatives, possibilités ou options pour faciliter ce processus et cette discussion, qui sont si importants. Je m'en tiendrai là.

J'ai dit tout ce que j'avais à dire, Monsieur le Président. Je tiens à vous remercier de m'avoir invité à prendre part à cette discussion d'experts et à vous féliciter pour les travaux que vous avez accomplis vous, en tant que Président de la Conférence du désarmement, ainsi que votre équipe. Merci beaucoup.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Eguiguren pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Fédération de Russie.

M. Belousov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, malheureusement, l'Ambassadeur Gatilov a dû quitter notre réunion, mais je tiens à faire quelques brèves remarques au nom de la Fédération de Russie.

Je tiens d'emblée à noter que la position des États-Unis concernant le projet de traité relatif à la prévention du déploiement d'armes dans l'espace qui a été proposé par la Russie et la Chine change d'une réunion à l'autre. Hier, l'Ambassadeur Robert Wood, se référant à l'article II du traité, a déclaré que le traité contenait une disposition qui pourrait en quelque sorte être perçue comme une disposition réglementant la question des armes antisatellites. Aujourd'hui, il déclare que le traité ne contient absolument aucune disposition sur les armes antisatellites. Je tiens à réaffirmer que l'article II du traité aborde en partie ce problème et à souligner que les États-Unis et leurs alliés, qui continuent de critiquer le traité, n'ont même pas réussi à soulever ce point mineur en réponse aux préoccupations relatives aux armes antisatellites.

Je tiens à faire une remarque supplémentaire à propos de la position des États-Unis d'Amérique. Je participe effectivement aux discussions sur les questions relatives aux activités militaires spatiales depuis près de dix ans et je suis étroitement la position des États-Unis sur ce sujet. Le principal argument des États-Unis contre le projet de traité est qu'il n'est pas dans leurs intérêts en matière de sécurité. En d'autres termes, les États-Unis refusent d'assumer des obligations concernant l'utilisation de l'espace à des fins militaires, y compris l'obligation de ne pas lancer des armes dans l'espace. Vous pouvez aboutir à différentes conclusions si vous suivez ce raisonnement, mais je ne tiens pas à accaparer votre temps avec ce sujet à présent.

Une autre idée importante a été exposée devant cette instance, et je tiens ici à faire part de ma solidarité avec le Représentant de Cuba, avant tout, et avec les autres orateurs qui ont exprimé la même idée. Nous devons garder en ligne de mire notre principal objectif, qui est de faire tout notre possible pour que l'espace reste exempt d'armes de toutes sortes et de le préserver aux fins d'exploration et d'utilisation pacifiques. Il s'agit de notre tâche principale, de notre objectif principal, et nous, c'est-à-dire la Fédération de Russie, sommes disposés à travailler avec les autres États pour élaborer des mesures et des moyens nous garantissant la réalisation de cet objectif.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Fédération de Russie pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je m'excuse de prendre à nouveau la parole, mais il me faut répondre aux observations de notre collègue russe. Il a déclaré que l'article II du projet de traité relatif à la prévention du déploiement d'armes dans l'espace abordait en partie la question, mais je tiens à dire que ce n'est pas le cas et je renvoie tout le monde à ma déclaration d'hier au cours de laquelle j'ai abordé de manière relativement détaillée cette question. Comme je l'ai déclaré hier, les partisans de ce projet de traité essayent de nous faire croire que l'article II interdit ces menaces terrestres. Ils se plaisent en particulier à faire référence au libellé qui obligerait les parties « à ne pas recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre des objets spatiaux appartenant aux États parties au Traité ». Mais comme je l'ai déclaré, en dépit de ces affirmations, rien n'interdit dans ce projet de traité, y compris à l'article II, la mise au point, la mise à l'essai, la production, le stockage ou le déploiement de ces armes antisatellites terrestres. Au fil des ans, la Russie nous a invités à élaborer un projet de texte répondant à nos préoccupations, mais elle n'a jamais été disposée à répondre à ces préoccupations et fait constamment référence à l'article II. Comme vous l'avez entendu, notre collègue russe a employé l'expression « en partie ». En partie, cela ne suffit pas. Je tiens à affirmer clairement une nouvelle fois que le projet de traité n'est pas effectivement vérifiable, qu'il n'est pas équitable et qu'il ne répond pas aux intérêts de sécurité des États-Unis et de leurs alliés. J'encourage par conséquent à nouveau la Russie et la Chine à revenir à la case départ. Examinons les questions autour desquelles nous pouvons avancer au lieu de nous pencher sur un projet de traité irréaliste qui ne sera jamais adopté dans cette instance.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique pour sa déclaration. Je suggère qu'à présent, au cours de cette partie de la

séance, les intervenants répondent aux questions et expriment leurs opinions. Avant de donner la parole au représentant de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, je vois que le Représentant de la Fédération de Russie souhaite intervenir. Vous avez la parole.

M. Belousov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Juste une brève remarque, Monsieur le Président. Je vous prie de m'excuser de prendre à nouveau la parole. Je dois apporter des précisions à mes précédentes remarques pour être correctement compris. J'ai déclaré que l'article II du projet de traité abordait en partie la question des armes antisatellites terrestres, car cet article couvre également d'autres questions et énonce d'autres obligations. C'est à cet égard qu'il est partiel, non pas parce qu'il aborde ou n'aborde pas la question.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Fédération de Russie. Je donne à présent la parole à M. Porras, représentant de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement.

M. Porras (Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement) (*parle en anglais*) : Je vous remercie. Je tiens également à remercier mon assistante, M^{me} Yue Yuan, qui a été une interlocutrice précieuse pour faire progresser certaines des réflexions que je tiens à partager avec vous.

Je constate que nous semblons tenir des conversations séparées, comme je pense l'avoir déclaré précédemment dans cette salle. Un groupe d'États est très préoccupé par les menaces sur les systèmes spatiaux, c'est-à-dire par les attaques sur les satellites et d'autres types de réseaux spatiaux, et un deuxième groupe d'États est très préoccupé par les menaces provenant des systèmes spatiaux, c'est-à-dire par les menaces provenant d'armes déployées dans l'espace qui peuvent frapper des cibles sur terre. La plupart des suggestions relatives à la sécurité spatiale que j'ai formulées dans cette salle concernaient les menaces pesant sur les systèmes spatiaux. Cela inclut l'interdiction d'utiliser des missiles antisatellites et les règles relatives au maintien de distances de sécurité pour les véhicules coorbitaux qui pourraient causer des préjudices à d'autres systèmes satellitaires. Cependant, nous ne parlons pas souvent du déploiement potentiel d'armes dans l'espace qui pourraient cibler des éléments sur terre. Lors de nos discussions dans le cadre du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier de nouvelles mesures concrètes de prévention d'une course aux armements dans l'espace, de l'organe subsidiaire et de la Commission du désarmement de l'ONU, plusieurs pays ont jugé préoccupant que certains pays envisagent de placer certains types de défense antimissile dans l'espace qui pourraient tenir en otage des villes sur terre. J'ai invité des experts ici qui ont fait des exposés sur des questions telles que la défense antimissile spatiale, et la plupart de ces experts vous diront qu'il est très peu probable qu'un pays déploie une défense antimissile spatiale pour des raisons d'efficacité et des raisons financières.

Dans son exposé d'excellente facture, Laura Grego de l'Union of Concerned Scientists explique pourquoi il est matériellement très difficile de déployer des intercepteurs de missiles spatiaux. Cependant, lorsque je m'entretiens avec des collègues de pays préoccupés par le déploiement d'armes dans l'espace, un élément ressort clairement : les États-Unis ont réalisé des progrès absolument remarquables dans l'espace. Ils ont mis quelque'un sur la lune en 1969, en grande partie à force de volonté. Il est indéniable qu'ils continuent à accomplir des choses incroyables dans l'espace. Par conséquent, la préoccupation de certains pays de voir se matérialiser une défense antimissile spatiale n'est pas quelque chose qui devrait nécessairement être écarté en raison de son caractère irréaliste. Il s'agit de quelque chose que je dois souvent dire à mes collègues des pays occidentaux. J'essaie d'expliquer qu'il existe une préoccupation très concrète faisant craindre l'existence potentielle, dans un avenir relativement proche, d'une constellation de satellites en orbite basse susceptibles de déployer des missiles avec des cibles sur terre. Selon eux, c'est impossible, mais je considère que, dans ce cas, le projet de traité relatif à la prévention du déploiement d'armes dans l'espace pourrait faire sens.

L'un des problèmes auxquels nous faisons également face est l'existence d'un grand nombre de différents types de technologies qui mettent en péril à la fois les systèmes spatiaux et les cibles sur terre. Il est très difficile de répondre à toutes ces menaces avec un

seul instrument global. Dans mon exposé, la question était de savoir si le projet de traité relatif à la prévention du déploiement d'armes dans l'espace était vérifiable. Il ne s'agissait pas de dire si le projet de traité était une bonne idée ou une mauvaise idée. Cependant, nous ne pouvons pas nier qu'il place la barre extrêmement haut en matière de vérification et qu'en dépit de tous les progrès accomplis dans la connaissance de l'environnement spatial, sa mise en œuvre reste encore très difficile. Dans ce contexte, nous estimons qu'il serait plus efficace d'examiner les menaces individuelles qui créent des problèmes pour la sécurité à la fois dans l'espace et sur terre. J'estime que ces deux discussions – les menaces sur les systèmes spatiaux et les menaces provenant des systèmes spatiaux – pourraient être traitées séparément. Cependant, elles continueront d'avoir des effets l'une sur l'autre, car la première mesure qui sera prise par un pays véritablement préoccupé par le déploiement de missiles dans l'espace sera de mettre au point des missiles terrestres capables de cibler ces satellites dans l'espace. Il ne s'agit pas de tenter de juger ou de quantifier une menace en particulier, mais de déclarer que l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement considère que ces menaces donnent lieu à des préoccupations légitimes et honnêtes. Dans ce contexte, j'estime que nous pouvons commencer à nous emparer des différents éléments et à revoir la façon dont nous les abordons. Je propose que nous adoptions ce que je décris comme l'approche de la « fourmi » qui consiste, au lieu d'essayer de dévorer d'un seul coup toute la carcasse, d'avalier de petits morceaux et de parvenir ainsi à atteindre notre but final.

Passons à présent aux questions de M. Dalcero. Pour ce qui est de savoir si les systèmes de connaissance de l'environnement spatial peuvent vérifier si des missiles spatiaux sont des intercepteurs de missile ou ont des cibles sur terre, certains de mes collègues m'ont confirmé cette possibilité. Il serait possible d'observer les satellites dans l'espace qui ont des missiles embarqués et de déterminer en les examinant s'ils ont ou non été conçus pour atteindre des cibles en vol ou des cibles sur terre. Cependant, comme nous n'avons pas constaté d'évolution concrète de ces concepts, nous ne savons pas si cela est nécessairement avéré. Par conséquent, de nombreuses questions persistent quant à savoir si oui ou non le déploiement dans l'espace d'armes et en particulier de missiles peut être considéré comme viable financièrement ou économiquement.

La Conférence pourrait décider d'entreprendre une initiative plus ciblée, comme je l'ai déjà évoqué hier, en interdisant les essais antisatellites. Cela ne prendrait pas nécessairement la forme de mesures volontaires, mais pourrait être consacré dans un traité et serait vérifiable. Dans le cadre de cette approche, des dispositions seraient prises suite aux violations de cette interdiction pour que les États auxquels incombe la responsabilité de ces actes ne puissent en tirer un bénéfice significatif sur le plan militaire. Une autre façon de procéder consisterait à élaborer des lignes directrices pour les essais d'armes antisatellites, comme je l'ai prôné par le passé, qui s'appuieraient sur trois principes. Premièrement, « pas de débris » : les essais ne devraient pas générer de débris. Deuxièmement, « peu de débris » : les essais qui génèrent des débris devraient être menés à une altitude suffisamment basse pour éviter que des débris ne subsistent longtemps. Troisièmement, « notification » : les parties concernées devraient être informées avant que des essais soient menés pour éviter qu'ils soient mal interprétés. Ces lignes directrices pourraient être adoptées par consensus, régionalement ou unilatéralement par les États qui n'ont absolument pas l'intention de disposer de missiles antisatellites ni de véhicules orbitaux antisatellites. Cette approche engagerait le dialogue et donnerait le ton en attirant l'attention sur des normes considérées comme pertinentes par la communauté internationale.

Il m'a en outre été demandé s'il existait des synergies entre les règles applicables à la circulation routière et la gestion du trafic et les questions de sécurité dans l'espace. Je considère que c'est le cas. Cette année, à la Conférence sur la sécurité spatiale, nous avons discuté du fait qu'un si grand nombre d'activités différentes se déroulaient aujourd'hui dans l'espace qu'il était difficile de savoir si un satellite ou un objet spatial se comportait de manière anormale. Par conséquent, l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement considère que l'élaboration d'un référentiel de normes ou de comportements contribuerait à établir une sorte d'ordre dans lequel se distingueraient les objets et les satellites au comportement hors norme. Il serait ainsi possible de mettre en évidence les anomalies qui ne se conforment pas aux mêmes règles que tout le monde. Je fais observer

qu'aujourd'hui environ 12 à 15 satellites sur les 1 500 satellites opérationnels qui sont en orbite soulèvent des préoccupations légitimes en matière de sécurité. Sachant cela, un système de gestion du trafic spatial serait utile pour signaler les objets qui doivent réellement être perçus comme des menaces. Cela serait également utile pour utiliser les orbites de manière optimale. On entend souvent les gens dire que l'espace devient « encombré ». Je n'aime pas ce terme, en partie en raison du fait que – comme Peter Martinez d'Afrique du Sud me l'a expliqué – lorsque nous parlons d'encombrement, nous laissons également entendre que nous ne voulons plus d'autres acteurs dans l'espace. Est-ce que nous affirmons que nous devrions empêcher l'accès à l'espace ? Bien sûr que non. Cependant, un système de gestion optimale du trafic spatial, comme pour les aéronefs, permettrait d'optimiser les orbites pour leur sûreté et leur sécurité, tout en permettant à davantage d'acteurs de s'aventurer dans l'espace de manière organisée et prévisible.

Pour terminer, je tiens à féliciter le Royaume-Uni pour sa proposition d'hier. Les quatre domaines d'intervention qui ont été examinés à la conférence de Wilton Park sont absolument en adéquation avec certaines des propositions qui sont défendues par l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement. Nous espérons renforcer notre engagement à l'avenir pour que nous puissions contribuer à l'approfondissement de certains de ces concepts. L'Institut participera à la Première Commission cette année et si vous avez la moindre question sur nos idées, n'hésitez pas à vous adresser à moi après cette réunion.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous remercie, M. Porras, pour vos observations. Une fois encore, je tiens, au nom de la Conférence du désarmement, à remercier sincèrement les intervenants pour leur participation et leurs contributions précieuses à notre débat d'experts d'hier et d'aujourd'hui. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole sur ce sujet ou sur toute autre question ? Cela ne semble pas être le cas.

Mesdames et Messieurs les Représentants, il s'agit de la dernière séance plénière sous la présidence du Viet Nam. Ces dernières semaines, nous avons déployé des efforts acharnés pour contribuer de manière importante aux travaux de cette Conférence. Nous avons été témoins de discussions constructives et enrichissantes sur les éléments éventuels d'un programme de travail et sur de nombreuses autres idées et propositions intéressantes. Je suis convaincu que ces discussions ont apporté matière à réflexion et ont fourni des éléments utiles pour nos futurs travaux. Les échanges ont été constructifs et se sont tenus dans un climat de coopération.

À présent, en tant que Président de la Conférence, je tiens à vous faire part de mes observations et de mes réflexions finales sur les travaux qui ont été accomplis au cours de la présidence du Viet Nam, ainsi que de mes points de vue concernant les idées et les propositions présentées par les pays membres lors des séances plénières et des consultations bilatérales et multilatérales.

J'ai fait observer qu'en cette période d'incertitudes croissantes et de difficultés toujours plus grandes, les États membres de la Conférence demeurent convaincus que le désarmement est essentiel à la paix et à la sécurité internationales et à la création des conditions propices au développement. Les États membres soulignent que le multilatéralisme joue un rôle précieux en entretenant les progrès dans ce domaine et estiment que la Conférence doit prioritairement entreprendre un travail de fond équilibré.

L'actuelle présidence de la Conférence s'est ouverte tardivement en 2019, après de multiples tentatives de précédents Présidents qui n'ont pas réussi à aboutir à un consensus sur un programme de travail. Cependant, soucieux de servir au mieux les intérêts de la Conférence et désireux de contribuer utilement à ses travaux, j'ai présenté un projet de décision relative à son programme de travail qui tient compte des projets présentés par les Présidents précédents. Ce projet de décision était libellé de façon simple et n'était pas très technique, ne renfermant que les éléments qui, de notre point de vue, devaient être examinés dans le contexte d'un programme de travail. Ce processus a été mené parallèlement aux discussions thématiques auxquelles ont pris part des personnalités aussi éminentes que le Secrétaire général de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, présent pour la première fois, mais aussi le Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité

d'interdiction complète des essais nucléaires, des Ambassadeurs et des experts de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, du Geneva Centre for Security Policy et d'autres organisations.

Beaucoup d'idées et de propositions ont été présentées et des consultations bilatérales et multilatérales intenses et enrichissantes ont été organisées dans le but de trouver un terrain d'entente sur les différents éléments d'un programme de travail, avec l'espoir que ces inlassables efforts et le temps qui leur a été consacré pourraient se traduire par des résultats de fond, c'est-à-dire par un consensus qui permettrait à la Conférence d'aller de l'avant après vingt années de paralysie. Dans ce contexte, il est opportun de remercier les États membres pour leurs efforts et leur bonne volonté. Leurs contributions, leurs idées et leurs propositions ont en effet enrichi la Conférence. Cependant, tant qu'il n'y aura pas consensus sur les principaux points de l'ordre du jour, ils devront poursuivre leurs discussions et continuer d'affiner leurs positions. Si chacun s'accorde à reconnaître la nécessité d'aller de l'avant, le Président, considérant le manque de temps ainsi que la diversité des points de vue exprimés, souhaite formuler les observations suivantes :

1) Les débats nourris et enrichissants consacrés aux principaux points de l'ordre du jour ont suscité un élan positif. Il ne fait aucun doute que la Conférence a hâte de reprendre un travail de fond et que l'adoption, chaque année, d'un programme de travail destiné à orienter les travaux de la Conférence demeure une priorité ;

2) Les délégations ont noté qu'il existait des points de convergence entre les diverses propositions. Les discussions autour du document de travail soumis par les Pays-Bas, dans lequel il est affirmé que la Conférence devrait s'en tenir à ses principes de base, de même que les autres idées avancées par beaucoup d'États membres, ont été particulièrement révélatrices de cette réalité ;

3) Les principes et objectifs de la Conférence, tels qu'ils sont énoncés dans son Règlement intérieur, doivent être mis en avant ;

4) La Conférence doit reprendre ses travaux de fond pour pouvoir négocier des instruments de désarmement ;

5) Malgré les préoccupations exprimées par certaines délégations, la démarche visant à assurer la continuité et à renforcer la coordination entre les présidences d'une année sur l'autre reste la meilleure façon de procéder.

Dans ce contexte, afin d'améliorer le fonctionnement de la Conférence, je tiens à soumettre les propositions suivantes concernant les possibles éléments du futur programme de travail :

1) Le programme de travail doit être clair et simple. Il doit être conçu comme un simple outil de planification de chaque session annuelle, et devrait inclure un programme de travail et un plan de travail et un calendrier approuvé prévoyant le traitement à égalité de tous les points de fond de l'ordre du jour. Le Règlement intérieur dispose que la Conférence établit son programme de travail au début de sa session annuelle ;

2) Le travail doit reposer sur les principes déjà définis dans le Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, lors de sa première session extraordinaire consacrée au désarmement, et dans le Règlement intérieur ;

3) Des questions telles que la création d'organes subsidiaires ou la désignation de coordonnateurs doivent être traitées de manière appropriée et en temps voulu conformément au Règlement intérieur ;

4) La continuité est indispensable pour permettre à la Conférence d'examiner de façon efficace et ininterrompue les questions de fond dont elle est saisie, sans préjudice des travaux des futurs présidents.

Notre présidence s'est d'emblée engagée à travailler dans un esprit constructif fondé sur la coopération, la transparence et l'équilibre entre tous les points de l'ordre du jour, à promouvoir les travaux de la Conférence et à prendre en considération les points de vue et intérêts de ses États membres. Nous sommes particulièrement reconnaissants pour l'appui, la coopération et la confiance dont nous avons bénéficié pendant notre mandat, lequel

s'achève à présent sur l'idée que nous sommes parvenus à engager des débats de fond enrichissants sur les questions centrales de l'ordre du jour, qui pourraient faciliter les futurs travaux de la Conférence.

Nous encourageons les Présidents de 2020 à prendre en considération ces résultats positifs dans leurs travaux, sous réserve du pouvoir discrétionnaire qui leur est conféré par leur mandat et par le Règlement intérieur de la Conférence. À cette occasion, je tiens à remercier le secrétariat de la Conférence pour son appui et son assistance ininterrompus, qui ont contribué de manière importante aux travaux de la Conférence pendant mon mandat. Je vous remercie pour votre attention et je prie le secrétariat de distribuer cette déclaration en tant que document officiel de la Conférence.

Mesdames et Messieurs les Représentants, le secrétariat nous informe que la prochaine séance plénière se tiendra le mardi 20 août 2019, sous la présidence du Zimbabwe. Je vois que l'Ambassadeur du Zimbabwe, M. Mushayavanhu, souhaite intervenir. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez la parole.

M. Mushayavanhu (Zimbabwe) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vais essayer d'être bref. Je vous remercie de me donner la possibilité de m'exprimer à la fin de cette séance plénière, alors que le Viet Nam conclut sa présidence et se prépare à passer le relais au Zimbabwe. À cet égard, je tiens à vous remercier, Monsieur l'Ambassadeur Duong Chi Dung, pour votre dévouement et celui de votre équipe, et en particulier pour les efforts remarquables que vous avez déployés pour parvenir à un consensus sur un programme de travail. J'en dirai plus à ce sujet lorsque je prendrai mes fonctions à la présidence la semaine prochaine. Il me suffit de dire qu'il ne fait pas de doute que le temps et l'énergie que vous avez consacrés pendant vos quatre semaines de mandat n'ont pas été vains, car votre présidence nous a permis de tous nous rappeler la raison d'être de la Conférence du désarmement ainsi que notre responsabilité principale et collective de négocier des instruments de désarmement juridiquement contraignants.

Je tiens aussi à saluer les points de vue intéressants qui ont émergé du débat thématique sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Comme l'Ambassadeur de Chine l'a fait observer mardi, ces occasions qui nous sont offertes pour échanger nos vues sont essentielles pour nous préparer à de futures négociations. Je saisis également cette occasion pour remercier vivement la délégation néerlandaise pour son document stimulant, intitulé « Retour aux fondamentaux », qui a suscité un énorme intérêt dans cette instance. Sa publication n'aurait pu survenir à un moment plus opportun, sachant que le consensus était hors d'atteinte dans cette instance. Nous vous remercions, Monsieur le Président, de nous accorder du temps pour discuter de ce document mardi. Nous sommes convaincus que l'examen de ce document des Pays-Bas mérite d'être poursuivi pour remédier à la dérive au niveau du mandat et à l'érosion institutionnelle de cette instance.

Pour conclure, s'agissant de notre programme pour la semaine à venir, nous prévoyons d'organiser une réunion des six Présidents de la session, qui sera suivie d'une réunion des six Présidents et des coordonnateurs régionaux le lundi 19 août 2019. Comme vous l'avez déjà annoncé, nous prévoyons également d'organiser la première séance plénière de notre présidence le mardi 20 août. Bien sûr, le secrétariat distribuera les notifications détaillées habituelles à cet égard. Pour donner au Président le temps d'entreprendre des consultations informelles sur la forme et la teneur du projet de rapport annuel de la Conférence, conformément au Règlement intérieur, il n'y aura pas de séance plénière le jeudi 22 août 2019. Nous communiquerons des informations complémentaires et un calendrier plus détaillé la semaine prochaine. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur du Zimbabwe pour les informations qu'il a communiquées et je lui souhaite plein succès pendant son mandat et une présidence couronnée de succès.

Il semble que nous sommes arrivés au terme de notre séance plénière de ce jour. Avant de conclure, je tiens à nouveau à faire part de mes sincères remerciements à tous les États membres pour la coopération, le soutien et l'expertise qu'ils ont apportés à la présidence, et pour toutes les paroles encourageantes qu'ils ont adressées au Président. Je tiens également à remercier le secrétariat de la Conférence et tous les fonctionnaires des

services de conférence et les interprètes pour leur soutien. Je donne la parole à la Représentante de l'Australie.

M^{me} Wood (Australie) (*parle en anglais*) : Je prends la parole en tant que Coprésidente de la session de 2020. Merci beaucoup pour votre approche et pour celle de votre équipe à la présidence. Vous nous avez offert l'espace de discussion dont nous avons besoin. Nous avons été très attentifs et nous ne négligerons rien pour nous préparer pour l'année prochaine. Je propose une salve d'applaudissements pour saluer vos efforts.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame Wood. J'espère que je pourrai poursuivre mon travail et contribuer à la Conférence. La séance est levée.

La séance est levée à 12 h 20.